

COMITE DEPARTEMENTAL DE BADMINTON DE L'YONNE

DÉCISION DU COMITÉ D'ADMINISTRATION par vote N°7

du 16 mai 2021

Version 1 du 16 mai 2021

TABLE DES MATIÈRES

TITRE 1 Bilan de vote du Comité d'Administration N°7	1
1.1 Le président soumet au vote du CA le passage de la part comité de la licence estivale à 0€ pour la saison 2020/2021.	2
1.1.1 Votants	2
1.1.2 Réponses	2
1.1.3 Vote	2
TITRE 2 Explications des licences et titres	3
2.1 Licence annuelle	3
2.2 Licence estivale	3
2.3 Titres de participation	3
2.3.1 Titre de participation d'été	3
2.3.2 Titre de participation découverte	3
2.3.3 Titre de participation collectif	3

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : - Email : president@badminton89.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000033

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 10466

TITRE 1 | Bilan de vote du Comité d'Administration N°7

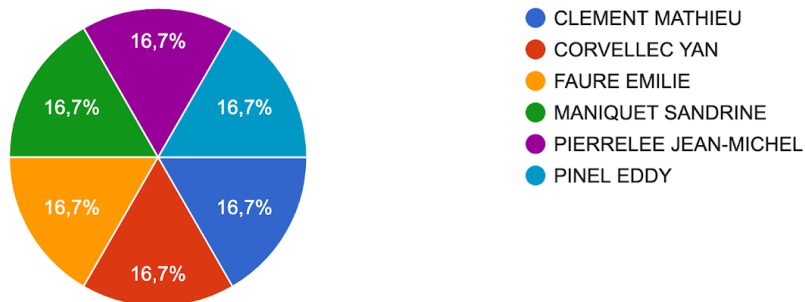
1.1 Le président soumet au vote du CA le passage de la part comité de la licence estivale à 0€ pour la saison 2020/2021.

1.1.1 Votants

Les 6 membres du Comité d'Administration ont participé au vote n°7

NOM PRENOM

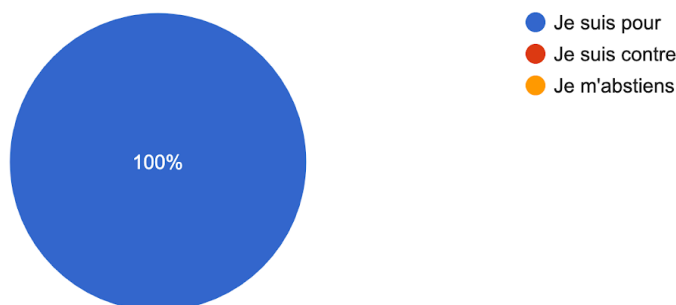
6 réponses



1.1.2 Réponses

Je vote pour la licence estivale à 0€

6 réponses



1.1.3 Vote

Résolution n°31 Approbation du vote 7 par voie électronique

Ouverture du vote le 13 mai 2021 à 14h00.

Clôture des votes le dimanche 16 mai à minuit et avancé à 12h40 tous les membres ayant voté

Nombre de votant ayant répondu : 6/6 - Nombre de personne ayant voté : 6

Voix pour : 6 voix - Voix contre : 0 voix - Abstentions : 0 voix

Le vote 7 pour une part du comité à 0€ a été approuvé à l'unanimité par le CA.

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : maximebutturi@gmail.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000017

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 104662 /4

TITRE 2 | Explications des licences et titres

La fédération vote lors de chaque AG les tarifs et parts des licences et titres. De son côté le comité doit voter 4 éléments concernant ces tarifs liés avec la vie fédérale qui sera mis à jour sur poona.

Tarifs comité (montants en euros)

#	PRESTATION	SAISONS	
		19-20	20-21
1.	Codep Timbre Affiliation	16.00 €	16.00 €
2.	Licence Adulte	2.00 €	2.00 €
3.	Licence Jeune	2.00 €	2.00 €
4.	Licence Jeune Minibad	1.00 €	1.00 €
5.	Licence Estivale Adulte : Part Comité	10.00 €	0.00 €
6.	Licence Estivale Jeune : Part Comité	8.00 €	0.00 €
7.	Licence Estivale MiniBad : Part Comité	4.00 €	0.00 €
8.	Titre Été Adulte : Part Comité	4.00 €	4.00 €
9.	Titre Été Jeune : Part Comité	4.00 €	4.00 €
10.	Titre Été Minibad : Part Comité	2.00 €	2.00 €
11.	Titre Été Adulte : Plus-value Comité	?	0.00 €
12.	Titre Été Jeune : Plus-value Comité	?	0.00 €
13.	Titre Été Minibad : Plus-value Comité	?	0.00 €



2.1 Licence annuelle

Cette licence est annuelle, elle est délivrée pour la durée de la saison sportive, soit du 1er septembre de l'année N au 31 août de l'année N+1.

2.2 Licence estivale

La licence estivale est délivrée pour 4 mois et est renouvelable.

Elle ouvre l'accès à la compétition mais n'est pas prise en compte dans les barèmes des statuts fédéraux.

2.3 Titres de participation

2.3.1 Titre de participation d'été

Ce titre est limité dans le temps à 3 semaines consécutives comprises entre le 1er mai et le 31 août et n'est pas renouvelable.

Il ne permet pas l'accès à la compétition et n'est pas pris en compte dans les barèmes des statuts fédéraux.

2.3.2 Titre de participation découverte

Ce titre est valable une journée et permet aux clubs et aux comités de faire découvrir l'activité dans la limite de 3 essais.

Ce titre permet la participation aux manifestations promotionnelles déclarées à la fédération via poona.

2.3.3 Titre de participation collectif

Ce titre de participation s'adresse aux établissements sociaux et médico-sociaux, sous réserve de la conclusion d'une convention avec la Fédération ou ses organes déconcentrés.

Toutes les informations sont dans le guide du badminton en lien :

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : maximebutturi@gmail.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000017

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 104663 /4

<http://www.ffbad.org/mediatheque/publications/guide-du-badminton/saison-2020-2021/>

https://gdb.ffbad.org/2020-2021/Src/GDB-08/GUI08.04_GES_TarifLicencesAffiliation.pdf

Le présent compte rendu est signé par le Secrétaire et le Président faisant fonction.

Le 16 mai 2021 à Darvault

Le secrétaire



Yan CORVELLEC

Le président



Mathieu CLÉMENT

Siège social : Maison des sports 10 Avenue du 4ème Régiment d'Infanterie, 89000 Auxerre

Tél. : 06 33 13 62 01 - Email : maximebutturi@gmail.com

Association sportive loi de 1901 siret : 44813583000017

date déclaration préfecture : 08.09.1998 date publication J.O.: 26.09.1998 n° agrément : 104664 /4